

Rennes, le 19 février 2024

N/Ref: CD35TT/CC/

CHAMPIONNAT D'ILLE ET VILAINE SPORT DANS L'ENTREPRISE

Le championnat d'Ille et Vilaine " Sport dans l'Entreprise" se déroulera le **vendredi 22 mars 2024 à partir de 19H** à VERN-SUR-SEICHE, Complexe sportif du Champ Brûlon, rue du Champ Brûlon.

Tableaux :

A	Espoirs	500 points	à	699 points
B	Promotion d'Honneur	700 points	à	999 points
C	Honneur	1000 points	à	1199 points
D	Excellence	supérieur	à	1200 points

Pour tous les tableaux, le classement à prendre en compte est le classement officiel diffusé début janvier.

Le tirage au sort des tableaux sera effectué sous l'autorité du juge arbitre le **lundi 18 mars 2024** dans les locaux du Comité. Le premier tour se disputera par poules de 3 ou 4 joueurs. Les deux premiers seront qualifiés pour le tableau final qui se déroulera par élimination directe. Les suivants seront repêchés pour participer à un tableau « consolante ». Il ne sera pris aucun engagement sur place, si ce n'est pour compléter une poule ou remplacer un absent.

Les joueurs ne pourront participer qu'à un seul tableau.

Un tableau sera supprimé si le nombre de participants est inférieur à 3.

Le montant des engagements est de **7,00 €** par tableau.

La remise des récompenses se fera à l'issue du Championnat en fin de soirée et sera suivie par un repas chaud traditionnel préparé par l'équipe organisatrice de VERN-SUR-SEICHE. La fiche d'inscription avec le menu et le coût vous sera envoyée d'ici quelques jours.

Les engagements sont à retourner au Comité d'Ille et Vilaine, au plus tard le **vendredi 8 mars 2024** accompagnés du chèque correspondant au montant des engagements. Les repas sont à régler directement à l'organisateur. Une enveloppe avec les « tickets repas » sera remise au responsable de club à la table d'arbitrage lors du pointage des joueurs.

On vous espère nombreux à cette soirée et n'hésitez pas à en parler autour de vous, il y a encore trop de joueurs qui ne sont malheureusement pas sollicités.

A bientôt et sincères salutations sportives.

Pour la Commission CORPOS.

P. BOYER